Procès-verbal de la 1ère assemblée ordinaire des membres du 27 août 2019, 13h30 – Kongress + Kursaal Bern AG, Kornhausstr. 3, Bern

---

Membres du comité directeur présents:
C. Imboden, P. Bhend, E. Flückiger, P. Lavina, P. Ris, D. Stäheli, T. Stettler, W. Walti

Le président, Monsieur C. Imboden, accueille les personnes présentes. Il constate:

- que les membres ont été convoqués dans les délais et qu'ils ont reçu les documents,
- qu'aucune proposition de membres n'a été reçue,
- que l'assemblée est apte à délibérer, indépendamment du nombre de personnes présentes,
- que les décisions sont prises à la majorité simple, sauf en cas de modification des statuts, qui requiert une majorité des deux tiers,
- qu'une affaire requérant une majorité des deux tiers des voix présentes est inscrite à l'ordre du jour (modification des statuts).

Votations et élections: les EMS ont une voix par lit, conformément à la liste des EMS du canton de Berne ou ½ pour les logements avec prestations de service, des foyers non médicaux ou autres prestations de prise en charge (pensionnaires non classifiés). Seuls les membres actifs (EMS) ont le droit de vote.

Patric Bhend et Werner Walti sont élus à l'unanimité comme scrutateurs.

1. Rapport annuel 2018 vbb|abems

Les membres ont reçu le rapport annuel avec l'invitation. Le Président a demandé si quelqu'un souhaitait prendre la parole. Dans le cas contraire, le Président le met aux voix: Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes annuels 2018 vbb|abems et rapport de l'organe de contrôle

Les membres ont reçu les comptes annuels avec l'invitation (dans le rapport annuel). Le compte se clôture avec un bénéfice de CHF 80'629.--. Le président demande si la parole est souhaitée. Ce n'est pas le cas et le président le met au vote: Les comptes annuels pour 2018 sont approuvés à l'unanimité.

3. Décharge au comité directeur

Décharge a été donnée à quasi l'unanimité aux membres du comité directeur avec une abstention.

4. Fixation des cotisations de membre CURAVIVA BE pour l'année 2020

Propositions du comité directeur:
Membres actifs (selon l'art. 5, ch. a des statuts)
CHF 35.- par lit selon la liste des EMS du canton de Berne
CHF 17.50 pour les logements avec prestations de service, des foyers non médicaux ou autres prestations de prise en charge (pensionnaires non classifiés)

Membres passifs (selon l'art. 5, ch. a des statuts)
Personnes morales CHF 170.- par an

Les cotisations de membre sont adoptées à l'unanimité.

Pour information: les cotisations de membre pour 2019 de CURAVIVA Suisse restent inchangées.

La cotisation de membre et en particulier la disposition selon laquelle la cotisation de membre est due pour les logements avec prestations de service lorsque l'offre est annoncée sur le site Web du membre sont acceptées avec une voix contre.

Pour information: les cotisations de membre pour 2020 de CURAVIVA Suisse restent inchangées.

5. Modification des statuts

Les statuts doivent être adaptés car le président de la Commission consultative ne sera plus lié à aucune région et sera considéré comme un membre supplémentaire de la Commission. En outre, des modifications rédactionnelles ont été apportées. Les membres ont pu consulter les statuts avec les changements suivants sur le site Web de CURAVIVA BE:

Art. 20, point 1: Commission consultative: La présidente/le président n'est lié à aucune région et est considéré comme un membre supplémentaire.
Art. 20, point 2: Commission consultative: La réélection est autorisée.

Le Président demande si quelqu'un souhaite faire des commentaires sur les changements proposés. Cela n'est pas le cas et le Président met le vote aux voix: Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

6. Élections

Élection de la Présidence

Le Président Carlo Imboden a annoncé qu'il ne se présentera pas aux élections de 2020, date des prochaines élections. Le conseil d'administration a donc déjà examiné sa succession. Erica Kobel-Itten a été conquise. Un court CV d'Erica Kobel-Itten a été mis à la disposition des membres sur le site web de CURAVIVA BE. Maintenant, Erica Kobel-Itten se présente personnellement aux membres présents.
Le Président Carlo Imboden explique qu' Erica Kobel-Itten assiste déjà aux réunions du comité directeur afin de se familiariser avec les affaires. Afin de clarifier son statut à l'extérieur, le comité directeur propose à l'assemblée des membres d'élire dès maintenant Erica Kobel-Itten comme présidente. Toutefois, elle ne prendra ses fonctions qu'après l'Assemblée des membres de 2020.
Le président laisse le vote: Erica Kobel-Itten est élue à l'unanimité présidente à partir de l'assemblée des membres 2020.

Élections au comité directeur

Werner Walti de la Fondation Alpbach Meiringen est le nouveau président de la commission consultative. Dans cette fonction, il doit être élu au Comité directeur avec effet immédiat et jusqu'à sa réélection lors de l'Assemblée des membres de 2020.
Patrik Walther, Alterszentrum Sumiswald AG, se met à disposition pour succéder à Jean-Pierre Beuret et reprendre le département de l'éducation. Il est proposé que Patrik Walther soit élu à partir du 1er janvier 2020 et jusqu'à sa réélection lors de l'Assemblée des membres de 2020.
Les membres ont pu consulter un bref curriculum vitae des candidats proposés sur le site Web de CURAVIVA BE.
Après que les candidats se sont présentés, le président a un vote. Werner Walti et Patrik Walther sont élus à l'unanimité.

Élection à la Commission consultative

Un siège à la Commission consultative peut également être pourvu lorsque les statuts sont modifiés. Le groupe Erfa Oberland Ost, précédemment représenté par Werner Walti, a droit à ce siège. Susanne Heiniger de l'Alters- und Pflegeheim EGW de Brienz est à disposition à cet effet. Les membres ont également pu consulter un court CV de sa part sur le site Internet de CURAVIVA BE.
Après une brève introduction, elle est élue à l'unanimité pour un an jusqu'à l'assemblée des membres de 2020.

Élection de l'organe de révision

Proposition: VISTA Treuhand & Revisions AG, Leo Ruffiner, Berne
VISTA Treuhand & Revisions AG est réélue à l'unanimité en tant qu'organe de révision.

7. Attribution du prix pour les innovations 2019

La remise du "Prix de l'Innovation" a lieu pour la 2ème fois. La cérémonie de remise des prix vise à promouvoir les projets innovants et à permettre de multiplier des bonnes idées. Nous voulons rendre compte des choses positives d'une manière efficace pour les médias.
Le jury est composé de:

- Monika Beck, collaboratrice scientifique dans le domaine de la santé et des soins
- Barbara Mühlheim, députée PVL, membre de la CSoc
- Camille-Angelo Aglione, Secrétaire Romand de CURAVIVA Suisse
- Walter Däpp, journaliste et auteur (absent)

Mme Monika Beck anime le dialogue et parle de l'innovation et de l'exnovation - pour se débarrasser des vieilles choses qui ne sont plus viables.
Les deux projets du Seniorenhof Iffwil et de la Fondation Solina sont présentés.
Mme Anina Schüpbach raconte comment son père, Daniel Burkhalter, a développé en 2007 un projet pour sauver de la fermeture la maison de retraite du Chorrichterhof d'Iffwil. Avec 18 places en maison de retraite, la maison de Iffwil est plutôt un grand groupe d'hébergement. En plus des places officielles dans les maisons de retraite, il offre également une large palette de services d'aide à la vie autonome ainsi qu'une garderie pour les visiteurs de jour et des activités à l'heure du déjeuner pour les personnes âgées du village. Le lien avec la communauté villageoise est un aspect central qui a contribué au succès du modèle. Entre-temps, trois autres projets ont été remaniés selon ce modèle.
M. Patric Bhend explique comment la Fondation Solina s'efforce d'attirer et de retenir de bons employés grâce à un environnement de travail attrayant et des conditions de travail innovantes.

Madame Barbara Mühlheim prononce l'éloge et remet les prix:
2e prix: Fondation Solina - CHF 3'000
1er prix: Seniorenhof Iffwil - CHF 7'000

Les projets peuvent être consultés sur la homepage de CURAVIVA BE: Lien.
Après la cérémonie de remise des prix, il y a une pause de 20 minutes et un petit apéritif.

8. Exposé de l'invité, Monsieur Daniel Höchli de CURAVIVA Suisse

Daniel Höchli parle des questions politiques actuelles, de la poursuite du développement du modèle de logement et de soins 2030 et du projet Fédération de CURAVIVA Suisse avec INSOS Suisse.

9. Exposé de l'invité, Thomas Zurkinden de AXSANA

Thomas Zurkinden informe sur l'état actuel du dossier électronique du patient. Sur le site "AXSANA.CH", les professionnels et le grand public peuvent trouver des informations sur la DEP. La plate-forme B2B HealthLink soutient l'échange ciblé de données personnelles de santé (B2B) au sein de la communauté centrale XAD et donc les processus du système de santé. Cette plateforme sera mise en ligne dans un mois. La date limite pour le raccordement obligatoire les EMS est fixée à avril 2022. AXSANA prévoit qu'il faudra environ un an entre la désignation d'un établissement et l'ouverture du DEP.

10. Exposé de l'invitée Madame Astrid Wüthrich de l'Office des personnes âgées et handicapées, canton de Berne

Astrid Wüthrich voit des défis majeurs pour l'avenir des soins, tels que la démographie et l'évolution des besoins, ainsi qu'un changement structurel fondamental dans le système de soins (soins intégrés, perméabilité des services, numérisation). Un autre défi sera la viabilité financière des soins et des services sociaux et de santé.
En ce qui concerne le reste du financement, elle précise que dans le canton de Berne, il s'agit d'une couverture des coûts. L'efficacité économique n'a guère de fondement, c'est pourquoi elle souhaite une plus grande transparence des coûts. Elle considère que le rôle de l'association est, entre autres, de travailler ensemble sur les questions relatives au financement des soins et de coopérer en matière de prévention (par exemple de la violence) et de supervision.

11. Informations de Jose Arnais von Trees AG

Jose Arnais explique comment Trees AG est structurée et pourquoi il est nécessaire d'unir nos forces pour obtenir de meilleures conditions d'assurance. Une solution d'assurance intégrale permet de mieux exploiter le pouvoir de marché. Cependant, les foyers seront toujours libres de choisir les compagnies d'assurance auxquelles ils souhaitent adhérer.

12. Informations de Peter Keller du secrétariat de CURAVIVA BE

Peter Keller fournit de plus amples informations sur le dossier électronique du patient. L'association tiendra ses membres informés de façon continue. En ce qui concerne le forfait d'infrastructure, l'association a commandé une étude.
L'association sera également présente avec un stand au BAM - Salon des méthiers et de la formation de Berne - en 2019. Le stand a été redessiné cette année avec de nouvelles couleurs (menthe et rouge) et une nouvelle devise: "Les soins aux personnes âgées ont besoin de vous" et "Le travail le plus important du canton de Berne". Comme nouveaux cadeaux, il y a des sacs en coton avec la devise et le code QR.

13. Divers

Le président remercie les collaborateurs du secrétariat général et de la formation continue pour l'accomplissement de leurs tâches pendant l'année, les membres des différentes commissions ainsi que les curateurs. Il invite les personnes présentes à un apéritif.

Bern, le 5 novembre 2019

Pour le procès-verbal:

C. Imboden, Präsident

P. Keller, Geschäftsführer